

Subsides

● (1800)

Autrement dit, il faut placer les besoins de notre pays dans le contexte des besoins mondiaux. Nous devons nous rendre compte qu'il faut modifier les mécanismes commerciaux qui nous ont servi depuis quelques décennies. Je ne propose pas de remanier de fond en comble ces institutions, mais je voudrais mentionner certains mécanismes que nous utilisons depuis 30 ans. C'est la dernière guerre qui nous a fait prendre conscience de la demande internationale des marchandises. Peu après la guerre, certains pays ne se contentèrent pas de créer les Nations Unies, mais sous l'égide de cet organisme, ils établirent le Fonds monétaire international, la Banque internationale de développement et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

En 1961, sur une initiative canadienne, on a mis au point un programme mondial d'aide alimentaire. Mais pendant ce temps, les pays ne réussirent pas à établir un organisme international sur le commerce et le développement. Les pays occidentaux essayèrent d'y remédier en concluant une entente qu'on a appelée l'Accord de Genève sur les tarifs douaniers, c'est-à-dire le GATT. On pourrait définir très simplement cette organisation comme l'union des nations riches du monde en vue d'améliorer les conditions d'échange avec le reste du monde ainsi que pour améliorer leur propre sort.

Certains ont décrit les accords du GATT conclus par les pays riches comme un club de riches distribuant des miettes aux pauvres qui se pressent à leur porte. Peut-être a-t-on un peu trop simplifié ces ententes conclues après la guerre, mais je sais que l'on a convoqué trois conférences mondiales, appelées Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement, en vue de créer un organisme mondial, mais ces efforts ont échoué par suite de difficultés de financement, des sommes considérables prêtées par certains gouvernements, prélude à la terrible situation qui existe aujourd'hui, où nous voyons des pays en voie de développement écrasés de dettes et soumis à des conditions de commerce de plus en plus difficiles, sans compter que les taux d'intérêt élevés leur bloquent pratiquement toute issue.

Je ne blâme pas le gouvernement fédéral du Canada. Personne n'ignore que notre pays a fait beaucoup d'efforts, au sein du groupe des Dix et d'autres groupes pour résoudre ces problèmes de finance internationale. Mais il y a des choses qui auraient pu être faites et que nous devrions encore tenter de faire. Le Canada connaît bien ce genre de difficultés. J'invite les députés à remonter quelques années en arrière, à l'époque où le gouvernement du Canada était dirigé par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). La situation était la même à ce moment-là.

Je serai très brutal, comme d'habitude, et je dirai ceci: en général, les conseillers du gouvernement du Canada tendent à pencher pour les restrictions. Certains se souviendront de la récession qui nous menaçait lorsque nous avons pris le pouvoir en 1957. Nous nous sommes battus comme des lions pour nous en sortir et en 1958 et en 1959, nous pouvions dire avoir réussi. Les conseillers du gouvernement nous ont proposé alors un budget prévoyant un relèvement des taxes, un resserrement de la monnaie et la réduction des dépenses publiques, autrement dit le genre du budget qui allait nous replonger dans une récession pire que celle dont nous venions de sortir.

À l'époque, les ministériels ont décidé de prendre en main les décisions. Pendant cette période, en 1959, 1960 et 1961, nous avons déterminé nous-mêmes la direction à donner au pays. C'est nous qui dans ce combat avec la haute direction—et je fais allusion spécialement au gou-

verneur de la Banque du Canada—avons amené le pays à l'expansion. Si les députés veulent bien consulter les tableaux qui retracent l'histoire économique de notre pays au cours des 30 dernières années, ils constateront que la période la plus longue de croissance régulière se situe de février 1961 à février 1968. Ceci parce que le gouvernement décida alors qu'en tant que représentant du peuple il avait le droit de décider comment diriger le pays.

Je ne m'appesantirai pas sur le passé. Tout ce que je dis, c'est que le gouvernement actuel en est arrivé au même point. Le premier ministre (M. Trudeau) fait constamment appel à nous afin que nous lui fournissions des idées. J'essaie de l'aider de mon mieux et passe mon temps à avancer des suggestions positives, sans être toutefois toujours satisfait des résultats. En 1964, il y a douze ans, j'ai fait remarquer que nous devions établir de nouvelles institutions commerciales. Dans une allocution prononcée en octobre 1964, je disais déjà que le Canada, vu ses intérêts dans le commerce mondial, devait exercer des pressions pour obtenir des accords internationaux relatifs aux produits de consommation assurant aux producteurs de tous les pays un juste prix pour leurs produits de façon que, à leur tour, ils aient les capitaux pour acheter le nécessaire et ne plus dépendre de l'aide des nations plus riches.

De 1963 à 1968, avec l'appui du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), nous avons constamment demandé au gouvernement de se poser comme chef de file et de tracer la voie. Mais l'histoire démontre que l'administration, alors aux mains de M. Lester Pearson, a rejeté l'idée d'une nouvelle institution qui permettrait aux producteurs de recevoir un juste prix pour leurs produits. Au contraire, elle s'est unie avec d'autres pays, à savoir les États-Unis, pour adopter des pratiques commerciales restrictives dans les échanges internationaux. Je parle ici de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Il est un autre aspect de la question tout aussi important. De nombreux pays importateurs ont besoin d'aide financière et d'aide leur permettant d'opérer des échanges commerciaux. Si nous voulons vendre des biens à un pays qui n'a pas d'argent pour les acheter, nous devons l'aider à relever son niveau de production et à vendre ses marchandises sur le marché international. Ce ne sont pas là de nouvelles idées, mais elles ne semblent guère avoir été écoutées au cours des 50 dernières années. Nous devrions avoir une agence de compensation internationale pour les prêts à court et à long termes qui permettraient de financer les transactions commerciales sur de courtes périodes, peut-être même sur quelques mois seulement.

Je me souviens de cet instant inoubliable, lorsque la Chambre à l'automne de 1963 apprit que le ministre du Commerce de l'époque s'apprêtait à quitter le Canada pour assister à la première conférence des négociations Kennedy entreprises dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Voici quelle avait été ma réponse. Vous vous rendez au GATT accompagné des hauts fonctionnaires et vous passerez trois ou quatre ans à négocier sur des décimales. Quant à moi, au nom de l'opposition, je me rendrai en République populaire de Chine et utilisant une expression pittoresque, j'ai dit qu'il fallait aller là où les pâturages étaient verts et les vaches fécondes. Je signale avec fierté qu'en 1960, le montant global de notre commerce avec la République populaire de Chine s'élevait à environ 400 millions de dollars par an et actuellement il varie entre 8 et 9 milliards de dollars.